



Procédure pénale – Cédric Ribeyre

ERRATUM

Une erreur s'est glissée, dans l'ouvrage imprimé, dans la présentation du tableau page 91 : les chiffres ne sont pas en face des libellés correspondants. **Le tableau ci-dessous corrige cette erreur (zone signalée en jaune).**

La poursuite

Tableau synthétique du traitement des affaires pénales.

Affaires traitées	4 366 266
Classement d'affaires non poursuivables (défaut d'élucidation...)	3 038 040
Orientations des affaires poursuivables	1 327 980
<u>Poursuites</u>	597 194
– devant le tribunal correctionnel	496 593
dont :	
<i>comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité</i>	63 326
<i>ordonnance pénale</i>	154 209
– devant le juge d'instruction	17 093
– devant le juge des enfants	48 052
– devant le tribunal de police	35 456
<u>Compositions pénales</u>	70 576
<u>Procédures alternatives aux poursuites (autres)</u>	507 440
<u>Classements sans suite</u>	152 770
Jugements pénaux correctionnels	559 153
Dont :	
- Citation directe ou comparution volontaire	36 897
- Convocation par procès-verbal du procureur de la République	20 449
- Convocation par procès-verbal de l'Officier de police judiciaire	195 307
- Comparution immédiate	44 750
- Renvoi du juge d'instruction ou de la chambre d'instruction	15 583
- Opposition	14 892
- Ordonnances pénales	156 757
- Ordonnances d'homologation de CRPC	67 286
Tribunaux de police	48 155
Juridictions de proximité	377 396
Juges et tribunaux pour enfants	52 881
Amendes forfaitaires majorées	11 424 492
Cours d'assises	3 032
<i>dont cours d'assises d'appel</i>	471

Sources : Les chiffres clés de la justice 2015.